

ATTENTAT DE ROMANS SUR ISÈRE I LES VICTIMES RÉUNIES PAR LE JUGE POUR UN POINT SUR LES INVESTIGATIONS

jeudi 15 octobre 2020, par [Thémis](#)

Le 9 octobre 2020, l'équipe d'instruction en charge des investigations relatives à l'attentat de Romans sur Isère du 4 avril 2020 a convoqué l'ensemble des parties civiles au Tribunal judiciaire de Valence.

Cette réunion visait essentiellement à revenir sur le déroulé global des faits et sur l'évolution de l'enquête six mois après cet attentat perpétré en pleine période de confinement.

Pour rappel, le 4 avril 2020 au matin un individu résidant dans le centre-ville de Romans quitte son domicile armé d'un couteau pour s'en prendre à plusieurs personnes qu'il croise dans les commerces et dans la rue. Au terme de son chemin meurtrier, deux personnes décèdent et cinq autres sont blessées.

Lors de son interpellation quelques minutes après sa dernière action, il prononce "Allah Ou Akbar" à plusieurs reprises et il s'agenouille.

A ce stade des informations transmises par la justice, les interrogations des victimes portaient essentiellement sur le passé et les motivations de l'auteur. Leurs questionnements emprunts d'émotions ont été accueillis avec bienveillance et pédagogie par le juge d'instruction parisien qui avait fait le déplacement jusqu'à Valence.

L'auteur est poursuivi pour assassinats et tentatives d'assassinats en relation avec une entreprise individuelle ou collective visant à troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur.

La FENVAC, partie civile représentée par Me SERVIA, restera engagée dans cette procédure afin que toute la lumière soit faite sur ces actes odieux et que justice soit rendue aux victimes.